



EMPLOI SAISONNIER JOURNALIER/JOURNALIÈRE

(TITRE CONVENTIONNÉ : PRÉPOSÉ/PREPOSÉE AUX TRAVAUX GÉNÉRAUX)

La Ville de Kirkland requiert les services d'une personne pour un surcroît estivale d'un poste col bleu au sein du Service des travaux publics. Sous la supervision, la personne effectue des travaux comportant l'accomplissement de diverses tâches manuelles reliées à la propreté et aux travaux dans les édifices, sur la voie publique et dans les parcs.

Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, 7h30 à 11h45 et 12h15 à 15h30 (37.5 heures par semaine)
- Maximum 35 semaines à compter de l'entrée en poste

Salaire : 32.76 \$ l'heure

Principales responsabilités et tâches :

- Fait l'épandage d'abrasifs sur les rues et les trottoirs; débouche et vidange les puisards;
- Comble les trous et les affaissements de la chaussée;
- Coupe, dame et lisse l'asphalte, aplani les irrégularités et les surfaces en éponge, presse et scelle les joints et en assure leur uniformité;
- Creuse, à l'occasion, des tranchées et aide à la pose des formes ainsi qu'à la préparation et au coulage du ciment et du béton;
- Procède à la cueillette des ordures et des gros morceaux; balaie les rues, les trottoirs et ruelles; déblaie la neige, épand les abrasifs et procède à la mise en place de plaques de gazon;
- Installe et enlève le mobilier urbain tel que bancs, paniers, bornes indicatrices. Participe à la pose et à l'enlèvement des plaques d'acier et des cloches de béton;
- Pose et entretien de la clôture temporaire;
- Assiste les ouvriers qualifiés en manutentionnant divers produits ou matériaux;
- Procède au shampooing des tapis; lave dans les édifices, les murs, les plafonds, les luminaires, les grilles et les vitres intérieures des fenêtres;
- Contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire.

Exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Posséder un permis de conduire classe 3, avec la mention F (les candidats/candidates qui ne le détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire).
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP) ou une preuve d'inscription avant l'embauche (les candidats/candidates qui ne la détiennent pas doivent être en mesure de l'obtenir durant la période probatoire).
- Posséder une expérience de travail pertinente à la fonction.
- Connaissance des méthodes modernes d'entretien et de nettoyage.
- Connaissance des mesures de sécurité à observer.
- Connaissance des méthodes d'utilisation des échafaudages et des palans.
- Habiléts à travailler en hauteur.
- Habiléts à faire preuve de tact et de courtoisie.

Les candidats intéressés à occuper ce poste doivent soumettre leur candidature aux ressources humaines en remplissant le formulaire de mise en candidature au lien suivant : [Emplois - Ville de Kirkland](https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois) (<https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois>)

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCHULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.